PROHIBITION D'ALIENER :	
il n'est pas	nécessaire d'en exprimer le motif 972
" peut être li	mitée 975
" par testame	ent, son eflet 976
hors la fam	ille, ses effets
	nregistrement
	moyen d'opposition
	d'arrhes, comment parties peuvent
	rtir 1477
	et possession vaut vente 1478
	lieu
	n matière de succession n'a lieu 599
	lantations et constructions faites par
des tiers sur le t	errain à lui appartenant 415, 417
	re enlever 417, 418
	e celui qui a fait les impenses 419
	equel il y a accession de travail ou
autre matière	429 à 442
Propriété, (droit de) en quoi cons	siste
" comment expropriatio	n peut avoir lieu
" donne droit sur tout	ce que produit la chose ou s'y at-
tache	408, 411
" du sol emporte celle d	u dessous et du dessus 414, 417
	it ou planté sur un terrain est censé
	riétaire, faute de preuve contraire. 415, 418
	peuvent être enlevés d'une construc-
	ıle est due
	liorations faites par un tiers 417 à 419
" de l'alluvion, et des ac	croissements 420 à 424
	des_rivières
	ents des rivières navigables 424
	l'eau abandonne
	poissons 428
	e deux ou plusieurs choses appar-
	à diverses personnes 429 à 442
" comment s'acquièrt	583 et suiv.
	592 et suiv.
" d'un trésor	
Protêts faits par un seul notaire	
" Vide Lettres de Change.	
Publication de bans de mariage d	loit être certifiée
	nir
	e accordée et par qui 59, 134
	enouvelée si le mariage n'a lieu dans
	60
" par qui et où doit êt	re faite 130 à 133
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	